

Bilan de la conférence environnementale

La conférence environnementale s'est achevée samedi 15 septembre sur [un discours de Jean-Marc Ayrault](#), après la restitution devant l'ensemble des participants des conclusions des 5 tables rondes. Ouverte par le [président de la République qui avait prononcé un discours ambitieux](#) vendredi matin, la conférence environnementale a abouti sur la construction d'une feuille de route pour la transition écologique qui devrait être publiée dans les prochains jours.

La Fondation Nicolas Hulot se réjouit que les principales propositions présentées directement au président de la République et au gouvernement, que nous vous avons adressées le 11 septembre 2012, aient été reprises en grande partie (voir tableau joint). Nous resterons vigilants sur la mise en œuvre des décisions prises et actifs dans les groupes de travail mis en place ou à venir.

Des engagements clairs, à concrétiser rapidement

A l'inverse du Grenelle de l'Environnement, où Nicolas Sarkozy avait pris des engagements après 3 mois de travaux associant l'ensemble des parties prenantes, cette conférence marque le début d'un processus. Si le cap est fixé, un travail de fond commence maintenant, puisque les grands chantiers sur l'énergie, la biodiversité ou encore la fiscalité vont maintenant devoir être mis en musique par des groupes de travail technique, et inscrits dans les lois et règlements qui définissent la politique du gouvernement. La Fondation Nicolas Hulot va donc poursuivre les échanges avec l'ensemble des acteurs, et travailler à s'assurer que les discours se transforment en actions concrètes. L'écologie ne peut en effet se satisfaire de simples discours d'orientation, à l'heure où de plus en plus de Français souffrent de la précarité énergétique, des problèmes sanitaires posés par l'environnement (notamment les particules fines et le diesel, mais aussi les impacts sanitaires du changement climatique). De même, la biodiversité reste sous la menace de l'artificialisation des sols, mais aussi de pratiques agricoles agressives pour l'environnement. Notre fiscalité, construite dans les années 50 reste aveugle aux enjeux écologiques.

Les prochains rendez-vous

Rester mobilisé est donc le mot d'ordre pour la Fondation Nicolas Hulot. Face à l'urgence écologique, les 6 prochains mois seront déterminants, et devront permettre de traduire, dans le quotidien des Français, la transition écologique :

- **Dès cet automne, [un débat devrait être lancé sur l'énergie](#)**, pour aboutir à une loi d'orientation sur l'énergie, votée par le Parlement avant l'été 2013. La Fondation, qui est à l'origine de cette proposition, va continuer à se mobiliser et publiera le 4 octobre des propositions construites avec les syndicats, les entreprises et les ONG, afin de changer la donne en matière de politique énergétique.

- Pour [lutter efficacement contre la précarité énergétique](#), le gouvernement a annoncé l'élargissement des tarifs sociaux aux 4 millions de ménages en situation de précarité énergétique, sans insister sur une composante pourtant essentielle : la rénovation prioritaire des logements des ménages en situation d'extrême précarité, seul moyen de lutter durablement contre ce fléau. La Fondation Nicolas Hulot donne donc rendez-vous au gouvernement à l'occasion de la conférence « Précarité et pauvreté » de novembre pour aller plus loin sur ce dossier.
- En matière de lutte contre l'artificialisation des sols, la Fondation Nicolas Hulot suivra attentivement le projet de loi porté par Cécile Duflot, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, qui devrait détailler le plan d'action pour préserver terres agricoles et espaces naturels.
- Concernant la biodiversité, deux engagements forts ont été pris : la création d'une agence nationale de la biodiversité et le vote d'une loi d'orientation. La FNH souhaite participer à l'ensemble du processus de création de l'agence et à l'élaboration de la loi pour qu'enfin la biodiversité, parent pauvre des politiques environnementales, soit traitée avec l'attention qu'on lui doit.
- En matière de fiscalité, la FNH a obtenu la création d'une commission de suivi de la fiscalité environnementale. Cette commission doit être créée rapidement, et sa présidence devrait, pour la FNH, être confiée à la société civile. Elle devra être pleinement intégrée au programme de réforme fiscale prévue par le gouvernement, qui devrait commencer à être débattue en 2013. Sur ce dossier, la FNH va aussi continuer à se battre, aux côtés du Réseau action climat, pour [la suppression des subventions néfastes à l'environnement](#).
- Enfin, le chantier de la gouvernance est à peine entamé. La FNH propose [une modification en profondeur de nos institutions pour intégrer les enjeux écologiques et de long terme au cœur de notre démocratie](#). Sur ce dossier, indispensable pour enfin rentrer dans une véritable démocratie écologique, tout reste à faire.

Bilan détaillé de la conférence environnementale

La Fondation Nicolas Hulot avait publié dans la préparation de cette conférence un dossier contenant 5 mesures à adopter d'urgence et 12 chantiers à ouvrir. **Après 2 jours de travaux, voici un premier bilan.**

😊😊	😊	😞	😞😞
Conforme à nos attentes	Va dans le bon sens	Insuffisant	Décevant

Retour sur les 5 mesures d'urgence :

Mesure proposée par la FNH	Annnonce / Décisions	Analyse
CREATION D'UNE BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE, DOTEES DE 3 MILLIARDS D'EUROS EN 2013.	<u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>La Banque publique d'investissement sera la banque de la transition énergétique tournée vers les entreprises. Elle sera alimentée notamment par des fonds d'épargne et notamment par le recours à la Banque européenne d'investissement sous la forme de prêts ou de project bonds.</i>	😊 Si la BPI est une agence intéressante, elle devra intégrer des critères écologiques dans tous ses projets, et être complétée par d'autres sources de financements.
RENOVATION DE 400 000 LOGEMENTS EN 2013 POUR LES MENAGES EN SITUATION DE PRECARITE ENERGETIQUE.	<u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Le président de la République a rappelé son attachement à la mise en œuvre d'un programme ambitieux pour porter un million de logements dans le neuf et dans l'ancien à un niveau de performance thermique. Il a précisé les principales pistes de financement à mettre en œuvre et notamment l'amélioration des dispositifs d'aides qui existent déjà pour la rénovation des logements privés.</i>	😊 L'objectif est ambitieux, et complété par la création d'un guichet unique de la rénovation, il devrait permettre d'avancer enfin sur ce chantier. Il manque néanmoins un engagement pour rénover les logements des ménages propriétaires les plus modestes.
ADOPTION D'UN OBJECTIF DE ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EN 2020.	<u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Les textes relatifs aux trames vertes, les trames vertes et bleues, seront publiés début 2013 et le gouvernement souhaite mettre un frein au niveau national à l'artificialisation nette des espaces agricoles et naturels. Je sais que c'est une attente forte mais je connais aussi les problèmes que l'arrêt total de l'artificialisation peut soulever. C'est dans le cadre de la loi sur le logement, l'urbanisme et la ville, que prépare Cécile</i>	😞 L'objectif de stopper l'artificialisation des sols n'a pas été formellement repris par le Premier Ministre. Il faudra donc attendre pour cette mesure essentielle pour la protection de la biodiversité la loi qui nous l'espérons reprendra l'engagement de Cécile Duflot de zéro artificialisation nette en 2025.

	<i>Duflot pour le début de l'année 2013 qu'un calendrier précis sera fixé.</i>	
--	--	--

<p>MORATOIRE SUR LES GAZ DE SCHISTE ET PETROLES NON CONVENTIONNELS.</p>	<p>François Hollande : <i>Dans l'état actuel de nos connaissances, personne, je dis bien personne, ne peut affirmer que l'exploitation des gaz et huile de schiste par fracturation hydraulique, seule technique aujourd'hui connue, est exempte de risques lourds pour la santé et pour l'environnement. C'est pourquoi, j'ai demandé à Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, de prononcer - sans attendre davantage - le rejet des sept demandes de permis déposées auprès de l'Etat, et qui ont légitimement suscité l'inquiétude dans plusieurs régions de France. S'agissant de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, telle sera ma position durant le quinquennat.</i></p>	<div style="background-color: yellow; text-align: center; padding: 10px;">  </div> <p>Il n'y aura pas de projets d'exploitation ou d'exploration des gaz de schiste pendant le quinquennat. C'est une bonne nouvelle, mais il faudra rester vigilants, notamment, sur les projets d'exploitation et d'exploration de pétrole off-shore, en Guyane comme en Méditerranée.</p>
<p>ENGAGEMENT DE REDUIRE LES NICHES FISCALES DE 50% D'ICI 2017.</p>	<p>Jean-Marc Ayrault : <i>C'est une exigence et dès la loi de finance 2013 qui sera présentée dans quinze jours, le gouvernement proposera une augmentation de la DGAP portant sur les polluants atmosphériques et la baisse progressive des taux de défiscalisation des biocarburants, je l'ai dit, interviendra à compter de 2014 jusqu'à l'extinction au 31 décembre 2015.</i></p>	<div style="background-color: red; text-align: center; padding: 10px;">  </div> <p>Si quelques mesures fiscales ont été annoncées, la France continuera chaque année à accorder plus de 10 milliards d'Euros aux secteurs les plus polluants, comme le transport aérien ou les véhicules au diesel (voitures et poids lourds).</p>

Retour sur les 12 chantiers prioritaires

Chantier FNH	Annonce / Engagement	Commentaires
<p>CHANTIER 1 : ORGANISER UN DEBAT CITOYEN SUR L'ENERGIE, STRUCTURE AUTOUR DE MECANISMES INNOVANTS DE PARTICIPATION CITOYENNE SUR LES TERRITOIRES, QUI SOIT PILOTE PAR UNE COMMISSION PLURALISTE, ET ABOUTISSE SUR LE VOTE, PAR LE PARLEMENT, D'UNE LOI D'ORIENTATION SUR L'ENERGIE EN 2013.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>La participation des citoyens que j'évoque est d'autant plus nécessaire qu'on sait qu'il y a du scepticisme sur la capacité à agir et à aller vers ces objectifs. Pourtant, je le disais, beaucoup de bonnes pratiques nous montrent que c'est possible et nous savons par expérience – et je le sais particulièrement – que par le dialogue, par le débat, par la mise en place d'ateliers citoyens, on peut progresser parfois très vite, parce que l'objectif, ce n'est pas de contraindre, c'est de convaincre.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Les principales propositions de la Fondation Nicolas Hulot ont été reprises dans le débat et dans les conclusions présentées par Laurence Tubiana, facilitatrice de la table ronde sur la transition énergétique.</p>
<p>CHANTIER 2 : ENTAMER LE DEBAT SUR L'ENERGIE PAR UNE DEFINITION DES BESOINS ENERGETIQUES ET TRAITER LA QUESTION DU MIX ENERGETIQUE DANS UN SECOND TEMPS, EN DONNANT LA PRIORITE AUX REDUCTIONS DE LA CONSOMMATION ET AUX ENERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSTRUCTION DE NOTRE POLITIQUE ENERGETIQUE.</p>	<p><u>Laurence Tubiana</u> : <i>Le débat devra commencer par une discussion sur la sobriété et l'efficacité énergétique, afin de statuer sur nos besoins avant de discuter du mix énergétique.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Les principales propositions de la Fondation Nicolas Hulot ont été reprises dans le débat et dans les conclusions présentées par Laurence Tubiana, facilitatrice de la table ronde sur la transition énergétique.</p>
<p>CHANTIER 3 : CREER UN DROIT A LA RENOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS, PERMETTANT DE RENOVER SUR DES NORMES DE HAUTE PERFORMANCE (NORME BBC RENOVATION) LES LOGEMENTS DES MENAGES LES PLUS VULNERABLES. CETTE RENOVATION DOIT ETRE OBLIGATOIRE D'ICI 2022, POUR L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS DES CATEGORIES E, F ET G (LES PLUS CONSOMMATEURS) MAIS LARGEMENT PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITES POUR LES MENAGES LES PLUS VULNERABLES.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>La rénovation du parc immobilier est donc une priorité absolue à l'instar des programmes qui ont été engagés dans d'autres pays et particulièrement en Allemagne et conformément à tous les scénarios de transition énergétique. (...) Le président de la République a rappelé son attachement à la mise en œuvre d'un programme ambitieux pour porter un million de logements dans le neuf et dans l'ancien à un niveau de performance thermique. (...) Il a également annoncé l'augmentation des éco-prêts spécifiques au logement social. Un guichet unique de la rénovation sera mis en place, chargé de conseiller les ménages qui sont intéressés par cette perspective. Et nous aurons recours pour cela aussi au tiers financement : l'investisseur tiers prendra en charge une partie ou la totalité des travaux de rénovation et il se rémunérera sur les futures économies d'énergie. Ce mécanisme sera renforcé par des financements innovants, que ce soit le produit des enchères carbone ou celui des certificats d'économies d'énergie.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Si un véritable chantier de rénovation thermique des logements est ouvert, et que la création d'un guichet unique pour aider les ménages à se lancer dans les travaux est une proposition que la Fondation Nicolas Hulot porte depuis plusieurs années, plusieurs propositions faites par la FNH n'ont pas été retenues.</p> <p>C'est notamment le cas de la création d'un droit à la rénovation pour aider les ménages les plus modestes à faire des travaux d'isolation, ainsi que la prise en compte de l'obligation de rénovation des logements les plus consommateurs, qui a pourtant été débattue dans la table ronde sur la transition énergétique.</p>

<p>CHANTIER 4 : REFORMER LE TARIF D'ACHAT DES ENERGIES RENOUVELABLES POUR LE RENDRE PLUS SIMPLE, ET Y INCLURE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX AFIN DE PRIVILEGIER LE DEVELOPPEMENT DE FILIERES EUROPEENNES DE PRODUCTION.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Nous allons donc simplifier nos procédures administratives tout en maintenant un haut niveau d'exigence environnementale (...). Le gouvernement simplifiera les procédures de planification en supprimant l'obligation d'appartenir à une zone de développement de l'éolien (...). Par ailleurs, un appel d'offres sera lancé d'ici décembre 2012 pour la création d'un parc éolien au large du Tréport et de Noirmoutier. Quant à la filière solaire, (...) un appel d'offres sera lancé avant la fin de l'année 2012 pour justement favoriser de grandes installations visant à promouvoir des technologies innovantes ainsi que le développement local. Il faudra privilégier les grands espaces de toits pour éviter la consommation d'espaces agricoles.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Les engagements pris par le gouvernement devraient permettre un renouveau des énergies renouvelables en France, après une politique erratique menée par le gouvernement précédent. Attention cependant, un rapport commandé par Arnaud Montebourg et Delphine Batho préconise la fin du tarif d'achat d'ici 5 ans, ce qui serait une très mauvaise nouvelle pour une filière qui connaît aujourd'hui de vraies difficultés, et recèle pourtant un potentiel important en termes d'emploi.</p>
<p>CHANTIER 5 : FAIRE DE LA STRATEGIE NATIONALE BIODIVERSITE UN DETERMINANT DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>La stratégie nationale pour la biodiversité est reconnue par tous les acteurs comme un élément fondamental. Elle sera déclinée dans tous les ministères.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>L'engagement est là, reste maintenant à le concrétiser dans les faits.</p>
<p>CHANTIER 6 : LANCER LA CREATION D'UNE AGENCE DE LA BIODIVERSITE.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>La création d'une agence nationale était très attendue. Les ministres Delphine Batho et Stéphane Le Foll mèneront les travaux nécessaires pour fixer son périmètre et ses moyens mais cette agence sera créée en 2013. La loi cadre biodiversité qui sera également présentée en 2013, reprendra toutes ses décisions et ses orientations ainsi que celles qui naîtront du débat que vous allez poursuivre.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Annoncée par François Hollande et confirmée pour 2013 par Jean-Marc Ayrault, cette agence devrait permettre de remettre la France à niveau en matière de protection de la biodiversité.</p>
<p>CHANTIER 7 : CREER UNE COMMISSION PLURALISTE DE SUIVI DE LA FISCALITE ECOLOGIQUE, RATTACHEE AUX MINISTERES DE L'ECOLOGIE ET DES FINANCES, ET PILOTEE PAR UN EXPERT INDEPENDANT.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Un groupe permanent de concertation constitué des parties prenantes de la conférence environnementale et des acteurs concernés, donnera son avis sur toute mesure de fiscalité écologique et il sera également force de proposition.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Cette commission, indispensable pour entamer une réforme fiscale à la hauteur des enjeux écologiques fait partie des propositions portées par la Fondation Nicolas Hulot depuis 2009, et qui n'avaient jamais trouvé d'échos.</p>

<p>CHANTIER 8 : INTEGRER DANS LE PROJET DE REFORME FISCALE DE 2013 LES ENJEUX DE LA FISCALITE ECOLOGIQUE, ET NOTAMMENT LA PROPOSITION D'UNE CONTRIBUTION CLIMAT ENERGIE QUI POURRAIT ETRE ADOPTEE DANS LE PLF 2014.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>J'ai la conviction que nous pouvons construire une fiscalité écologique qui soit juste socialement, qui favorise l'innovation et la croissance économique et qui améliore aussi la compétitivité de nos entreprises, et qui garantisse le financement de notre protection sociale.</i> <i>Ce chantier, il faut l'engager sans tarder, dans une approche globale car pour la France, le constat est sévère. Nous étions en 2010 à l'avant-dernière place des pays de l'Union européenne, soit 1,86% pour une moyenne de l'Union européenne à 2,37%. Alors quand on parle beaucoup d'harmonisation fiscale en Europe, voilà un chantier que je veux engager pour que la France s'engage pour aller au moins vers la moyenne européenne.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Si des grands objectifs sont fixés et que François Hollande a rappelé qu'il nous faudra changer des modes de prélèvement et surtout peser sur les choix, taxer moins le travail, plus les pollutions ou les atteintes à la nature, il faudra maintenant être vigilants dans le projet de réforme fiscale qui sera discuté en 2013.</p>
<p>CHANTIER 9 : METTRE EN PLACE UNE BOITE A OUTILS FISCALE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE.</p>	<p><u>François Hollande</u> : <i>Pas d'annonce</i> <u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Pas d'annonce</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Aucune mesure concrète n'a été annoncée, ni par le président de la République, ni par le Premier ministre.</p>
<p>CHANTIER 10 : TRANSFORMER LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (CNDP) EN COMMISSION OU COLLEGE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC.</p>	<p><u>François Hollande</u> : <i>Et si nous voulons arriver à un résultat qui nous rend fiers, nous devons mobiliser les citoyens eux-mêmes. Les experts sont indispensables pour rappeler les faits, contribuer à la qualité, à l'objectivité des débats. (...). Et les citoyens doivent toujours conserver le dernier mot, c'est le sens même de la démocratie. En ultime ressort, la décision revient au suffrage universel.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Si les mots du président de la République sont forts, aucun processus n'est lancé pour réformer la CNDP.</p>
<p>CHANTIER 11 : DEFINIR LES MODALITES ET LES FINANCEMENTS ADEQUATS AFIN D'ASSURER LA PERENNITE DU DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL.</p>	<p><u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>L'Etat entend soutenir les associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement. Les dispositions fiscales en faveur du mécénat seront modifiées afin de permettre à celles qui ont des activités en dehors de nos frontières, de bénéficier de dons plus importants à l'instar de ce qui existe aujourd'hui pour les associations à caractère humanitaire. Le ministère de l'Ecologie, sous la responsabilité de Delphine Batho, augmentera d'au moins 10% ses subventions à l'ensemble du monde associatif dès l'année prochaine.</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>La reconnaissance du rôle joué par les associations et fondations de protection de l'environnement est une des composantes essentielles du dialogue environnemental.</p>
<p>CHANTIER 12 : REFORMER LA CONSTITUTION POUR CREER AUX COTES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE ET DU SENAT UNE 3E CHAMBRE (QUI POURRAIT ETRE UNE REFORME DU CESE), ACCOMPAGNEE D'UN COLLEGE DU FUTUR.</p>	<p><u>François Hollande</u> : <i>Pas d'annonce</i> <u>Jean-Marc Ayrault</u> : <i>Pas d'annonce</i></p>	<p style="text-align: center;"></p> <p>Ce chantier n'a pas été abordé lors de la conférence environnementale. Cela reste pourtant un enjeu majeur pour réussir la transition écologique.</p>